

CORRIGENDUM 1

20.104 Delete the existing fifth paragraph ("After the note, add the following new paragraph:").

Move the sixth paragraph ("If the **electronic circuit is programmable...the relevant requirements of Annex R.**") and place it after the Note.

20.105 Replace the deleted first paragraph, including the two dashed items, by the following:

Appliances shall have an automatic means for switching off the motor, or for reducing the drum speed to 60 r/min, when the lid or door is opened if the drum has a rotational kinetic energy not exceeding 1 500 J and a peripheral speed not exceeding:

- 20 m/s, for drums that rotate about the horizontal axis,
- 40 m/s, for drums that rotate about the vertical axis.

20.104 Supprimer le cinquième alinéa existant ("Après la Note, ajouter le nouvel alinéa suivant:").

Déplacer le sixième alinéa ("**Si le circuit électronique est programmable...aux exigences pertinentes de l'Annex R.**") et le placer après la Note.

20.105 Remplacer le premier alinéa supprimé, y compris les deux tirets, par ce qui suit:

Les appareils doivent comporter un dispositif automatique pour la coupure du moteur ou pour réduire la vitesse du tambour à 60 r/min lorsque la porte ou le couvercle est ouvert, si le tambour possède une énergie cinétique en rotation qui ne dépasse pas 1 500 J et une vitesse périphérique qui ne dépasse pas

- 20 m/s, pour les tambours qui tournent autour de l'axe horizontal,
- 40 m/s, pour les tambours qui tournent autour de l'axe vertical.